



**COMITE NATIONAL FRANÇAIS EN HOMMAGE A
ARISTIDES DE SOUSA MENDES**

COMPTE RENDU
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU COMITÉ
ARISTIDES DE SOUSA MENDES

Le mercredi 18 février 2009, à 17 h 30 s'est tenu l'Assemblée Générale Annuelle du Comité dans les locaux du Consulat Général du Portugal à Bordeaux.

L'ordre du jour était le suivant :

- Présentation du rapport moral d'activités 2008
- Présentation du rapport financier 2008
- Débat et réflexions sur le Site Internet du Comité
- Débat sur les orientations et priorités pour 2009
- Présentation du budget prévisionnel pour 2009
- Réflexions sur les relations du Comité avec la Fondation au Portugal et la Famille de A. Sousa Mendes.
- Elections des membres du C.A.
- Questions diverses

Étaient présents ou représentés les membres suivants :

Mr ARNAULD Raymond
Mr BOUHANA Georges
Mr DA SILVA José
Mr DIAS Manuel
Mme FAURE DE SOUSA MENDES Marie Rose
Mr FELIX Valdemar
Mme KAUFMAN Hellen
Mr LHOUMEAU Bernard
Mr LOURENÇO João Dinis
Mme VINCENT Isabel

MJD

Étaient excusés :
Mme CANCEL Jacqueline
Mme UBSCH Sophia
Mme LOPES Maria
Mr MARTINS António
Mr MARTINS Domingos
Mr MENDES Gérald
Mr RIVIERE Bernard
Mr ROSFELDER François

Le président ayant constaté le quorum a ouvert la séance à 17 h 45, il a remercié le Consulat de son accueil et soutien.

Il a tenu a remercier Mme Hellen KAUFMAN et Mr Bernard LHOUMEAU de l'Association AJPN de leurs présence et de leurs action à la mémoire des justes.

1) Rapport moral d'activités 2008

-Le Président a présenté le rapport moral d'activités concernant l'exercice 2008 du Comité.

-Il a souligné un certain nombre de temps forts de l'action et intervention du Comité en 2008.

-La constitution d'un Comité sur Paris de notre association sur l'impulsion de Mme Sophia HUBSCH.

-L'accueil à Bordeaux en avril 2008 d'un groupe de 6 artistes peintres venant du Portugal pour rendre hommage à A. de Sousa Mendes à l'occasion du 54^{ème} anniversaire de sa mort, les 3 et 4 avril 2008.

-Le tournage du téléfilm « Désobeir » sur A. Sousa Mendes à Bordeaux et en région Aquitaine.

-Les manifestations organisées à Bordeaux, de septembre à novembre 2008 à la mémoire des Justes de France et d'Aquitaine en partenariat avec le Centre Jean Moulin, le Centre Yavné, le Mémorial e la Shoah et le Comité A.S. Mendes.

-La participation à l'inauguration, le 12 novembre 2008, à Anglet, des salles de lecture de la Bibliothèque Municipale de la ville qui portent le nom de Aristides de Sousa Mendes.

-La quinzaine culturelle en hommage à A. Sousa Mendes dans la région de Beira Baixa, au Portugal, du 15 au 30 novembre 2008.

-La préparation des manifestations du 30^{ème} anniversaire du jumelage Bordeaux-Porto.

-La diffusion de l'exposition du Comité, Le Juste de Bordeaux, et les interventions pédagogiques auprès des établissements scolaires.

Le Président a tenu a rappeler le role important joué par le Comité au sein du Réseaux Aquitain pour l'histoire et la mémoire de l'émigration, RAHMI et de la Cité Nationale de l'histoire de l'immigration CNHI.

L'assemblée générale a adopté à l'unanimité le rapport d'activités 2008.

2) Rapport financier de l'exercice 2008

Le président et le trésorier ont procédé à la présentation du rapport financier de 2008.

Le total des dépenses engagées par le Comité en 2008 s'élève à 12.673,83 €

Les grandes dépenses engagées se répartissent en six rubriques :

-Participation Financière du Comité à la quinzaine culturelle da Beira Baixa, au Portugal, 5.772,65 €

-L'avance de 2.700,00 € à Mme Bernadette Ferreira , écrivaine, pour son travail de rédaction et mise en forme du manuscrit sur Aristides de Sousa Mendes, vu par des témoins,

-Le coût du tirage d'un exemplaire de l'exposition Le Juste de Bordeaux, 1.423,24 €

-Les manifestations du 3 avril 2008, accueillie à Bordeaux de six artistes peintres et l'achat de tableaux, 1.343,74 €.

-Frais de déplacements, 695,84 €

-Frais de fonctionnement du Comité, 738,36 €,

-Soit un total de dépenses de 12.673,83 €

Recettes 2008 :

-Conseil Régional d'Aquitaine: 6.000,00 €

-Conseil Général de la Gironde : 800,00 €

-DGACCP, Portugal : 5.000,00 €

-Cotisations et vente de livres : 861,92 €

Total des recettes : 12.661,92 €

Nous attendons le versement de 600 € du Conseil Régional d'Aquitaine au titre du solde de 2008.

L'assemblée générale a adopté à l'unanimité le rapport financier de l'exercice 2008.

3) Débat et réflexions sur le Site Internet du Comité

Point d'information sur l'historique du Site :

Début des années 2000 la Fédération des Associations Franco-portugaises d'Aquitaine a créé un Site Internet Aquitaine Portugal.com, animé par le père Bernard Rivière, un espace a été consacré dans le Site de la Fédération à la mémoire de A. Sousa Mendes sur le proposition de Bernard Rivière et avec l'accord du Comité.

En 2003 le Bureau du Comité, sur la proposition du Père Rivière a décidé de créer son Site internet indépendant afin de faire connaître l'action de Sousa Mendes et de lui rendre hommage.

Ainsi s'est créé le Site www.sousamendes.com.

Le conseil d'administration du Comité du 08/12/2003 et le bureau du 19/02/2004 ont décidé de confier la responsabilité de la conception et la gestion du site au

père Bernard Rivière en sa qualité de membre historique du Comité et de l'importance de son action pour la mémoire de A. Sousa Mendes.

De 2003 à 2009 le Site internet du Comité www.sousamendes.com a été construit, géré et animé par le Père B. Rivière avec l'aide de Domingos Martins également membre du Comité.

Le Comité a assumé les charges de location, d'hébergement du Site auprès de la société OVH.com à Roubaix.

En 2008, les instances du Comité C.A. et bureau, à la demande du père B. Rivière (que pour des raisons de santé) ont été amené à chercher une personne afin de nos aider à améliorer, réactualiser et gérer le Site du Comité.

Début 2009, suite à une décision du C.A. du 11 septembre 2008, des contacts ont été pris par le président du Comité avec Mr Bernard Lhoumeau, chargé de communication, afin d'examiner les améliorations et actualisations à apporter à notre Site.

Le père B. Rivière qui a été régulièrement tenu au courant de ces différentes démarches et décisions, me fait savoir par téléphone et par une note de 2 pages, datée du 07/02/2009 qu'il ne souhaitait pas que des modifications ou rajouts soient apporter au Site.

« Je pense , cher Manuel, que l'heure est venue pour le Site www.sousamendes.com de prendre son indépendance vis-à-vis du Comité A. Sousa Mendes ... »

« Le Site doit continuer son chemin en dehors du Comité, je compte donc faire appel à un ami informaticien compétant qui est d'accord pour continuer le Site tel qu'il est et cela avec l'aide amicale de Domingos et en toute indépendance du Comité.

Le Comité est, par ailleurs, libre d'organiser ou créer son propre Site ».

Par ces propos , le père Rivière se présente et considère come le propriétaire du Site.

Le Comité et le travail de mémoire sur A. Sousa Mendes doivent beaucoup à B. Rivière qui a consacré 22 ans de sa vie à l'action de Aristides de Sousa Mendes et Angelina.

Bernard Rivière a été la cheville ouvrière , le concepteur, l'animateur du Site et de son contenu, mais le Site ne lui appartient pas personnellement.

La grande majorité des documents, des données figurant dans le Site, nous avons pu les acquérir au nom du Comité et non pas au nom d'un tel.

Le Comité et ses instances, quelque soit le respect et la reconnaissance que nous avons envers le père Rivière ne peuvent accepter d'être déposséder du Site internet qui nous appartient et qui doit rester un outil du Comité au service de l'action de la mémoire d'Aristides de Sousa Mendes.

Une rencontre est prévue le 03 mars 2009 à Toulouse entre Manuel Dias , président du Comité et le père Rivière afin d'aborder ces questions et trouver une solution a ce désaccord entre les instances et Comité et B. Rivière.

4- Présentation des orientations et priorités du Comité pour 2009

Le président a présenté à l'A.G. les grandes orientations et priorités du Comité pour 2009 et 2010.

-Rappeler l'action de Sousa Mendes en octobre et novembre 2009 à l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la déclaration de la 2^{ème} guerre mondiale.

En effet, c'est en octobre 1939 que A. Sousa Mendes a commencé pour délivrer à Bordeaux certains visas, contraires aux directives de Salazar.

-Le 11/11/2009 c'est également l'anniversaire de la sinistre circulaire n° 14, raciste et anticonstitutionnelle qui a servi à condamner l'action de Sousa Mendes.

À ces occasions le Comité propose d'organiser un ensemble de manifestations en 2009 et 2010.

-Assurer la promotion et diffusion du télé film « Désobéir » réalisé par Joel Santoni, pour France 2.

-Publier en 2009 un livre de témoignages sur A. Sousa Mendes avec les éditions Confluences.

-Poursuivre la diffusion de l'exposition « Le Juste de Bordeaux » et l'action pédagogique auprès des scolaires..

-Participer avec le RHAMI au programme régional de recueil de la mémoire orale.

-Développer le partenariat avec le Centre Jean Moulin à la mémoire des Justes.

-Participer aux manifestations du 30^{ème} anniversaire du jumelage de Bordeaux/Porto.

-Rédaction d'un ouvrage , 2009/2010 sur les portugais en Aquitaine en vue d'une publication courant 2010 avec les éditions sud-ouest.

-Apporter notre contribution à la rénovation de la Maison du Passal à Cabanas de Viriato au Portugal.

-Maintenir les liens avec la Fondation au Portugal et les membres de la Famille.

5- Présentation du projet du budget prévisionnel pour 2009

Le président a présenté et commenté le budget prévisionnel pour 2009 et fait état des négociations avec les différents partenaires financiers.

Le projet de budget pour 2009 s'élève à 26.800,00 €

Axes prioritaires :

-Le recueil de la mémoire orale des parcours de vie auprès de 30 personnalités d'origine portugaise en lien étroit avec le Rahmi et la CNHI. Prévisionnel , 8.500 €

-Publication d'un livre de témoignages sur Aristides de Sousa Mendes et le travail de conception et rédaction de l'ouvrage sur les portugais en Aquitaine, 8.000 €

-Manifestations diverses, réceptions, déplacements, 5.000 €

-Communication, information, site internet, logo, 2.000 €

-Conférences, débats, documents pédagogiques, interventions en milieu scolaire, 2.100 €

-Fonctionnement, 1.200 €

Total : 26.800,00 €

Recettes pour 2009

- Conseil Régional d'Aquitaine : 6.500,00 €
- Conseil Général de la Gironde : 1.000,00 €

- Ville de Bordeaux : 2.500,00 €
- Préfecture de Région : 1.000,00 €
- Rahmi : 8.500,00 €
- DGACCP, Portugal : 3.500,00 €
- Banques portugaises : 2.000,00 €
- Vente de livres et location de l'exposition : 1.200,00 €
- Cotisation : 600,00 €

Total : 26.800,00 €

L'assemblée générale a adopté les orientations budgétaires proposées par le C.A. pour 2009

6- Information et réflexion sur les relations et la coopération avec la Fondation A. Sousa Mendes au Portugal

Le président a présenté à l'A.G. le bilan des deux dernières années de dialogue et coopération entre notre Comité et la Fondation au Portugal.

En 2007 et 2008 notre Comité, dans les suites du voyage de la famille a cherché à développer les relations et la coopération avec la Fondation au Portugal et les membres de la Famille de A. Sousa Mendes.

Le Comité s'est engagé dans la personne du président à revoir, aider et renforcer les instances de la Fondation.

Nous avons également réaffirmer notre volonté de participer activement au projet de réhabilitation de la maison du Passal à Cabanas e Viriato.

L'un des objectifs de la délégation du Comité dans la région parisienne consiste à venir en aide à la réhabilitation de la maison du Passal.

Nous avons également essayer de faciliter le dialogue et la coopération entre les divers composants de la famille.

Tout cela a demandé beaucoup de contacts, de rencontres, de dialogues avec les uns et les autres.

Nous avons, courant 2008, rencontré des résistances, des incompréhensions, des méfiances au sein de la Fondation à notre égard.

Le Comité Français, à travers ses instances, C.A., Bureau et A.G., avant de pouvoir s'engager dans la Fondation au Portugal, formule quatre exigences:

1-Que les instances de la Fondation fonctionnent sur une base de démocratie et de confiance.

2-Une réelle transparence sur la gestion financière de la Fondation

3-Une définition claire du rôle, de la place et de la fonction de chacun.

4-Bâtir un projet solide afin d'engager des négociations avec les différents partenaires, pour faire avancer réellement la réhabilitation de la maison du Passal, avant que ce soit trop tard.

Tenant en compte la situation actuelle et de certaines réticences à notre bonne volonté, l' A.G. décide que le Comité Français doit se mettre en retrait, tout en restant ouvert à la coopération future avec la Fondation au Portugal afin de pouvoir participer à la réhabilitation de la maison du Passal à Cabanas.

7- Election des membres du Conseil d'Administration

Suite à la démission du C.A. de Mr Arnauld Raymond et aux absences répétées de Mme Nelly dos Santos depuis plus de deux ans sans excuses, l'A.G. sur proposition du président a procédé à l'élection de deux postes vacants au sein du C.A.

Ont été élus membres du C.A. :

- Mr Gérard Boulanger en remplacement de Mr Arnauld
- Mr Gerald Mendes en remplacement de Mme Nelly Santos

8- Questions diverses

Le président a porté à la connaissance des personnes présentes à l'A.G. de deux documents qui lui ont été adressés quelques jours avant l'AG, l'un émanant de Sophia Hubsch, responsable de la délégation parisienne du Comité, concernant les interrogations sur le projet de réhabilitation de la maison d'Aristides de Sousa Mendes, le Passal, à Cabanas de Viriato., au Portugal et un document envoyé par le père Bernard Rivière se référant à la question du Site Internet du Comité et son évolution.

L'ordre du jour étant épuisée, le président , après avoir remercié les participants a clos la séance à 19 h 30.

Manuel DIAS
Président



certifié conforme